

PROJET D'ACTIVITÉ 2025

La Ferarock réunit 26 radios associatives de catégorie A qui ont comme axe majeur de leur projet de diffuser les musiques émergentes et/ou peu exposées sur les médias nationaux. Elles consacrent une part importante de leur programmation à la scène française et francophone.

La Ferarock articule son action autour de quatre axes complémentaires :

1. Mise en avant de découvertes musicales
2. Mise en réseau des radios membres
3. Représentation des radios membres
4. Actions pour l'égalité des genres au sein des radios associatives

1. Mise en avant de découvertes musicales

Les radios de la Ferarock diffusent et mettent en avant sur leurs antennes des artistes peu exposé.es sur les médias nationaux. Parmi ces artistes, elles diffusent notamment des projets locaux et émergents. Ensemble, elles permettent une visibilité nationale à des projets ou initiatives musicales.

Albums découvertes

Les radios de la Ferarock sélectionnent au sein d'une commission d'écoute 2 albums découvertes mis en avant sur leurs antennes chaque semaine.

80 albums ou EP seront soutenus en 2025 dans le cadre d'un partenariat passé avec les labels ou les artistes autoproduits.

Accessibilité aux artistes

Afin de rendre accessible aux artistes ou aux personnes qui les représentent leur diffusion sur les antennes de ses membres, la Ferarock met à disposition publiquement un annuaire des personnes en charge des programmations générales des radios ainsi que les contacts des émissions de leurs bénévoles classées par esthétiques.

Festivals

Les radios de la Ferarock se délocalisent depuis certains festivals dont les programmations sont axées sur la découverte pour mettre en lumière les artistes de leurs affiches.

Une dizaine de festivals seront couverts en 2025 en France, en Belgique et au Québec.

Classements

La Ferarock publie des classements des albums ou EP les plus diffusés par ses radios membres.

Ces classements sont diffusés, accompagnés des airplays des radios, sur tous les supports de la Ferarock et sont attendus, suivis et relayés par de nombreux artistes et professionnel.les des médias et du secteur des musiques actuelles.

La Feraliste, classement de 100 albums ou EP, est publiée tous les mois et une version annuelle est publiée chaque mois de janvier.

2. Mise en réseau des radios membres

Les radios de la Ferarock fédèrent 1500 personnes et produisent 600 émissions différentes. Au sein de la fédération, les radios se rencontrent, échangent, collaborent, mutualisent et expérimentent.

Production de programmes

Chaque semaine, les radios de la Ferarock produisent et diffusent l'émission nationale Dig Dig Diggers qui met en avant les albums découvertes de la Ferarock et les festivals partenaires. Elle leur permet aussi de diffuser à tour de rôle des cartes blanches.

40 émissions hebdomadaires Dig Dig Diggers seront produites en 2025.

A l'occasion des festivals couverts, les radios présentes produisent collectivement des contenus en direct ou en reportages que les autres radios diffusent sur leurs antennes.

Ces moments de productions collectives sont l'occasion de rencontres et d'échanges entre les radios membres.

Echanges et ressources

Deux listes de discussion (programmation et administratif) sont utilisées par les radios pour échanger sur leurs découvertes, leurs programmations et leurs fonctionnement associatifs, techniques et administratifs.

Ces listes sont aussi les moyens de diffusion du travail de veille sociale et juridique de l'équipe salariée vers les radios membres.

Des webinaires peuvent être mis en place selon les sujets d'actualité et besoins identifiés.

Chaque mois de septembre, les radios de la Ferarock se retrouvent à l'occasion d'un séminaire de rentrée dans une radio différente lors duquel, elles échangent sur leurs pratiques et font de la radio ensemble.

En 2025, le séminaire aura lieu à Valence les 5 et 6 septembre, à l'invitation de Radio Méga.

Mutualisation

La Ferarock accompagne ses membres dans la valorisation de leurs actions collectives auprès du FSER (Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique du ministère de la Culture)

Afin d'échanger des contenus et de réaliser leurs programmes collectifs, les radios de la Ferarock mutualisent des moyens techniques : Un serveur FTP et un flux unique pour les émissions nationales en direct.

La Ferarock coordonne la mise en place et la répartition de certaines prestations externes de production de programmes (séries de podcasts et plateaux de synthèses de rencontres professionnelles) pour des structures et fédérations nationales de musiques.

Expérimentation

Au sein de cet espace collectif, les radios de la Ferarock expérimentent des formes de contenus collectifs. Que ce soit à l'occasion d'événements propres, de festivals ou de commandes, elles conçoivent des formes d'écritures et s'essaient à des expérimentations techniques, en mobilité ou en multiplex.

3. Représentation des radios membres

En complémentarité avec les syndicats nationaux et fédérations régionales, La Ferarock défend et représente ses radios membres auprès des institutions ainsi qu'auprès des filières professionnelles des musiques actuelles et des médias. Elle produit et publie notamment à cette fin des enquêtes et études sur ses membres. En 2025, une nouvelle enquête interne va être menée afin de publier les chiffres clés de la Ferarock 2024.

Représentation auprès des institutions

La Ferarock représente ses membres auprès de l'Etat sur les sujets se rapportant à la musique.

Elle participe au Groupe de Travail Musiques Actuelles du ministère de la Culture (Direction Générale de la Création Artistique) en y apportant le regard spécifique de son domaine d'activité.

La fédération est aussi amenée à représenter ses membres auprès du Parlement sur les sujets liés à la musique et la radio.

La Ferarock est en lien avec le Centre National de la Musique sur les questions liées au financement des radios de découverte musicale, via notamment ses contrats de filière.

La Ferarock est l'interlocutrice de la SACEM à propos de la répartition des droits d'auteurs acquittés par ses membres.

Représentation au sein de la filière des musiques actuelles

En tant que parties prenantes de la filière des musiques actuelles, la Ferarock représente ses membres auprès du SMA (Syndicat des Musiques Actuelles) qui défend les intérêts du secteur des musiques actuelles auprès des pouvoirs publics pour une meilleure prise en compte.

Le coordinateur de la fédération et deux membres de son Conseil d'Administration siègent au Conseil National du syndicat et participent à certains de ses travaux spécifiques.

La Ferarock est en lien régulier avec les fédérations nationales et réseaux régionaux de musiques sur différents sujets d'actualités collectifs que ça soit au sein de l'UFISC (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles), d'espaces de rencontres inter-fédérations ou de la coopération des fédérations et réseaux.

Représentation au sein de la filière des médias

La Ferarock représente ses membres au sein des espaces professionnels de la radiodiffusion, des radios associatives et de la création radiophonique.

Elle assure une présence régulière au sein des médias et salons professionnels de la radio.

Elle représente le travail collectif de ses membres dans les événements liés à la création radiophonique.

La fédération collabore régulièrement avec Radio Campus France sur des travaux communs de soutiens aux activités de leurs radios membres.

Elle collabore avec les deux syndicats de radios associatives.

En 2025, les trois organisations travaillent à la mise en place d'un espace de travail commun.

La Ferarock est en lien avec plusieurs fédérations régionales de radios associatives.

En 2025, elle soutient notamment le projet « Ondes durables : Écoutons, Agissons, Décarbonons » porté par la CORLAB et la FRAP.

4. Actions pour l'égalité des genres* au sein des radios associatives

En tant que fédération d'association et de médias au sein du secteur culturel, la Ferarock et ses radios membres ont une responsabilité dans les enjeux qui traversent la société. Dans un milieu culturel qui revendique son ouverture d'esprit et son engagement, le constat des inégalités entre les genres est posé. Pour autant, la persistance et la banalisation des discriminations* perdurent.

Le talent*, si tant est que nous pouvons employer ce terme sans analyse critique, s'entend encore trop au masculin. Dans ce cadre, la Ferarock s'engage pour l'égalité des genres et contre toutes formes de violences et de discriminations.

Etat des lieux

Le travail de comptage est la première étape. Il contribue à mesurer et mettre en lumière les inégalités. Il permet également d'évaluer l'impact des actions mises en place.

C'est pourquoi, depuis 2019, la Ferarock collecte des données sur la place des femmes au sein des radios (salariées et bénévoles), sur la représentation des personnes minorisées dans les programmations des radios, ainsi que parmi les albums soutenus collectivement.

Ces actions de comptage vont être reconduits en 2025, via notamment l'enquête interne biannuelle.

Mise en place d'actions

Face au nombre insuffisant de personnes minorisées programmées, et pour en finir avec l'idée qu'il n'y a pas assez de femmes artistes, plusieurs actions concrètes ont été mises en place :

- Outil de repérage mutualisé : un tableur est mis à disposition des radios pour recenser collectivement les découvertes d'artistes minorisés.es. Il doit continuer à être alimenté par nous tous.tes.

En 2025, la Ferarock va travailler à l'amélioration et au déploiement de cet outil de repérage mutualisé.

- Au sein de la commission d'écoute : une veille et une prospection des projets d'artistes minorisés.es à proposer en commission d'écoute est mise en place depuis 2023. Des réductions financières sont proposées à ces projets si les frais de gestion sont un frein pour conclure le partenariat.

- Festival : un partenariat avec un événement ne peut avoir lieu s'il n'y a pas d'artiste issu.e d'une minorité de genre au sein de sa programmation.

- Programmes nationaux : dans le cadre des émissions *Dig Dig Diggers*, la Ferarock veille à la diversité des représentations ainsi qu'à celle des voix. Elle entend également donner de la visibilité aux sujets en lien avec les discriminations en tout type.

Lutte contre les violences sexistes et sexuelles

Afin de garantir la liberté et la sécurité de tous.tes, rendre accessible et légitimer les signalements de tous types de violences, la Ferarock s'emploie à formaliser des processus d'action et de réaction.

- La Ferarock a mis en place un protocole de signalement interne des VSS (Violences Sexistes et Sexuelles).
- Depuis 2023, un partenariat avec un événement ne peut avoir lieu s'il n'a pas mis en place de dispositif de prévention/signalement de VSS.
- La Ferarock se réserve le droit de résilier un partenariat, dans le cadre des albums découvertes, à la suite d'un signalement qui met en cause l'artiste ou le groupe partenaire pour des faits de violence à caractère sexiste, sexuel, ainsi que pour tout comportement ou propos discriminatoires ou portant atteinte à la dignité des personnes.

En 2025, elle met en application une «malette de réaction» à ce type de situation qui a été travaillée en 2024.

Genre : identité personnelle et sociale d'un.e individu.e. Le genre d'une personne peut différer de son sexe à la naissance. Le genre influe sur la perception qu'ont les gens d'eux-mêmes et d'autrui, leur façon d'agir et d'interagir, ainsi que la répartition du pouvoir et des ressources dans la société. L'identité du genre n'est ni binaire (fille/femme, garçon/homme) ni statique.

Discriminations : processus lié au fait d'opérer une distinction, de façon consciente ou inconsciente, entre des personnes placées dans des situations comparables et qui a pour conséquence des inégalités.

Talent : Si cette notion ne repose sur aucune réalité scientifique, elle réussit pourtant à creuser les inégalités.

Talent = du travail, des moyens et de la visibilité.